

République et canton  
de Genève



Commune d'Anières

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Législature 2015-2020**

Séance du mardi 4 octobre 2016  
Procès-verbal

**Présences :**

**Exécutif**

M. Antoine BARDE	Maire	
Mme Caroline BENBASSAT	Adjointe	
M. Pascal WASSMER	Adjoint	

**Bureau du Conseil municipal**

Mme Anne LEBOISSARD	Président	
Mme Claudine HENTSCH	Vice-Présidente	
Mme Dominique LAZZARELLI	Secrétaire	

**Conseillers municipaux**

ALHANKO-BAUER Corinne		PORDES Anita	Excusée
BARBEZAT-FORNI Denyse		PULIDO Florence	
BÉRY Elisabeth		RANNI Roberta	
DECHEVRENS Pierre-Yves		RICCIUTI Giuseppe	
GAILLARD Philippe		SIMOS Mony	
GUBELMANN Yves		SOUCAS Alexandre	
JACQUIER Jérôme		THIERRIN Jean-Marc	
LINGJAERDE Pierre			

**Public** : 2 personnes



**ORDRE DU JOUR :**

- 1. Approbation du projet de procès-verbal de la séance du mardi 13 septembre 2016.**
- 2. Discussion et approbation de l'ordre du jour.**
- 3. Communications du bureau.**
- 4. Rapports des commissions :**
  - a. Rapport de l'Association « Communes-Ecole ». Séance du mercredi 31 août 2016. Mme Elisabeth BERY, Présidente.
  - b. Rapport de la commission « Sociale, culture et loisirs ». Séance du lundi 19 septembre 2016. Mme Roberta RANNI, Présidente.
  - c. Rapport de la commission « Finances ». Séance du mardi 20 septembre 2016. Mme Denyse BARBEZAT-FORNI, Présidente.
  - d. Rapport de l'Association « Noctambus ». Séance du lundi 3 octobre 2016. Mme Roberta RANNI, Présidente.
- 5. Projets de délibérations.**
- 6. Projets de motions :**
  - ✚ **Proposition de motion N° 2015-2020 / M-005 du 23 septembre 2016** présentée par Mmes et MM. Jérôme JACQUIER, Corinne ALHANKO-BAUER, Elisabeth BERY, Yves GUBELMANN, Anne LEBOISSARD, Pierre LINGJAERDE, Anita PORDES, Giuseppe RICCIUTI, Mony SIMOS, Alexandre SOUCAS  
**Pour une démocratie vivante avec le projet « easyvote »**
  - ✚ **Proposition de motion N° 2015-2020 / M-006 du 28 septembre 2016** présentée par Mmes et MM. Jérôme JACQUIER, Corinne ALHANKO-BAUER, Elisabeth BERY, Yves GUBELMANN, Anne LEBOISSARD, Pierre LINGJAERDE, Anita PORDES, Giuseppe RICCIUTI, Mony SIMOS, Alexandre SOUCAS  
**Création d'une « Fan Zone » à Anières pour le mondial 2018**
- 7. Présentation du projet de budget 2017 par M. le Maire.**
- 8. Projets de résolutions.**
- 9. Proposition(s) du Maire et des Adjointes.**
- 10. Communication(s) du Maire et des Adjointes.**
- 11. Propositions individuelles et questions.**

Mme la Présidente Anne LEBOISSARD ouvre la séance du 4 octobre 2016 à 20h01 et souhaite la bienvenue à tous. Elle salue les personnes présentes dans le public.

Elle informe que Mme Anita PORDES est excusée.

Elle propose de passer au point 1 de l'ordre du jour.

**Point 1**

**Approbation du projet de procès-verbal du mardi 13 septembre 2016**

Mme la Présidente informe que ce point ne va pas être traité ce jour. Le procès-verbal est actuellement en cours de rédaction, car il y a eu des soucis techniques, mais sera publié prochainement.

Mme la Présidente propose de passer au point 2 de l'ordre du jour.



**Point 2**  
**Discussion et approbation de l'ordre du jour**

La parole n'étant pas demandée, Mme la Présidente considère que l'ordre du jour est adopté.

Mme la Présidente propose de passer au point 3 de l'ordre du jour.

**Point 3**  
**Communications du bureau**

- Réception d'un courrier du Comité unitaire genevois de soutien à l'initiative « Pour la sortie programmée du nucléaire ». Courrier du lundi 19 septembre 2016, adressé aux Présidents des CM et aux magistrats des communes. Il sera mis sur CMNet prochainement.
- Remise du nouveau plan d'Anières.

**Point 4**  
**Rapports des commissions**

**a. Rapport de l'Association « Communes-Ecole ». Séance du mercredi 31 août 2016. Mme Elisabeth BERY, Présidente.**

Mme la Présidente passe la parole à Mme Elisabeth BERY qui donne lecture du rapport.

*📁 Rapport en annexe du présent procès-verbal.*

Mme la Présidente remercie Mme Elisabeth BERY.

**b. Rapport de la commission « Sociale, culture et loisirs ». Séance du lundi 19 septembre 2016. Mme Roberta RANNI, Présidente.**

Mme la Présidente passe la parole à Mme Roberta RANNI qui donne lecture de son rapport.

*📁 Rapport en annexe du présent procès-verbal.*

Mme la Présidente remercie Mme Roberta RANNI.

**c. Rapport de la commission « Finances ». Séance du mardi 20 septembre 2016. Mme Denyse BARBEZAT-FORNI, Présidente.**

*📁 Rapport en annexe du présent procès-verbal.*

Mme la Présidente remercie Mme Denyse BARBEZAT-FORNI.

**d. Rapport de l'Association « Noctambus ». Séance du lundi 3 octobre 2016. Mme Roberta RANNI, Présidente.**

*📁 Rapport en annexe du présent procès-verbal.*

Mme la Présidente remercie Mme Roberta RANNI.

**Point 5**  
**Projets de délibérations**

Mme la Présidente informe qu'il n'y a pas de délibération prévue et passe au point 6 de l'ordre du jour.



## Point 6 Projets de motions

✚ **Proposition de motion N° 2015-2020 / M-005 du 23 septembre 2016** présentée par Mmes et MM. Jérôme JACQUIER, Corinne ALHANKO-BAUER, Elisabeth BERY, Yves GUBELMANN, Anne LEBOISSARD, Pierre LINGJAERDE, Anita PORDES, Giuseppe RICCIUTI, Mony SIMOS, Alexandre SOUCAS

### **Pour une démocratie vivante avec le projet « easyvote »**

Mme Roberta RANNI demande s'il est possible d'envoyer cette brochure à toute la population et non pas uniquement aux jeunes de moins de 25 ans. Cela peut également aider d'autres personnes.

M. Jérôme JACQUIER répond positivement, mais que cela engendrerait un coût supplémentaire

Mme la Présidente passe la parole à M. le Maire.

M. Le Maire indique que l'Exécutif accueillera favorablement cette demande et que le projet « easyvote » est déjà connu à Genève et dans certaines communes. Il trouve que c'est un projet très positif pour encourager les jeunes à participer à la vie citoyenne.

Il relève qu'il s'agit d'un projet spécifique qui est géré par le parlement des jeunes au niveau fédéral et que pour faire suite à la demande de Mme Roberta RANNI d'envoyer cette brochure à toute la population, cela sera très compliqué car il s'agit d'un projet très cadré et qu'il faut donc s'en tenir au projet de base.

M. Jean-Marc THIERRIN indique qu'il comprend que ce projet est destiné aux jeunes mais il trouverait judicieux de le destiner également aux étrangers qui ont le droit de vote car souvent ces personnes ne connaissent pas bien le système de votation. Il serait utile qu'ils aient un outil pédagogique pour pouvoir les aider dans cette démarche.

M. le Maire répond que la réponse est la même que pour Mme Roberta RANNI. Il dit également qu'il faudrait vérifier si la chancellerie ne fait pas déjà quelque chose de spécifique pour les étrangers et que sinon c'est quelque chose qu'il faudrait créer au niveau cantonal ou associatif.

Mme Claudine HENTSCH ajoute que ces personnes peuvent également consulter le site internet d' « easyvote ». Elle indique que sur ce site se trouve des chiffres comparant les années 2011 et 2015 pour deux villes ayant choisi de distribuer ces brochures (il s'agit de Lucerne et de Zurich), et que la différence avant/après est très marquée.

M. Jérôme JACQUIER informe qu'il y a également une application mobile « easyvote ».

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente donne lecture de la motion et propose de passer au vote.

---

Vu l'art. 23, alinéa 1, lettre b) du règlement du Conseil municipal de la commune d'Anières du 19 avril 2005, modifié le 22 mars 2016 – LC 02 111 ;

Vu le faible taux de participation électorale, en particulier chez les moins de 30 ans ;

Vu les efforts de la Chancellerie genevoise pour lutter contre l'abstentionnisme des jeunes ;

Vu le nombre croissant d'associations œuvrant pour une amélioration de l'attractivité des droits politiques chez les jeunes citoyens ;

Vu le caractère « lacunaire » de l'instruction civique ;

Vu le succès grandissant du projet « easyvote » en Suisse ;



Vu que déjà 3 communes et 6 écoles ont adopté le projet « easyvote » ;

Vu que la chancellerie a jugé que c'était aux communes d'adopter un tel projet et non au canton ;

**le Conseil municipal**  
**par**  
**15 oui (unanimité), 0 non, 0 abstention**

**invite l'Exécutif**

- A présenter les modalités par lesquelles la commune d'Anières pourrait participer au projet « easyvote », ainsi que les coûts estimés de ladite participation.
- A présenter l'implication de l'envoi de la brochure.
- A lutter contre l'abstentionnisme chez les jeunes en trouvant des solutions adaptées aux jeunes.

---

✚ [Proposition de motion N° 2015-2020 / M-006 du 28 septembre 2016](#) présentée par Mmes et MM. Jérôme JACQUIER, Corinne ALHANKO-BAUER, Elisabeth BERY, Yves GUBELMANN, Anne LEBOISSARD, Pierre LINGJAERDE, Anita PORDES, Giuseppe RICCIUTI, Mony SIMOS, Alexandre SOUCAS

#### **Création d'une « Fan Zone » à Anières pour le mondial 2018**

Mme Florence PULIDO annonce que le groupe « Le Centre » souhaite interpellier l'Exécutif sur le fait que cela fait déjà 10 ans que l'Amicale des Sapeurs-pompiers d'Anières organise pour chaque mondial de foot des soirées et repas. Elle indique qu'il s'agit d'un lieu de regroupement, afin que chacun puisse passer un moment sportif et convivial en famille ou entre amis. Ces soirées sont ouvertes à tout public et regroupe un bon nombre d'Aniérais, des personnes de communes avoisinantes et même parfois de la ville.

Elle ajoute que plusieurs sociétés différentes proposent également ce genre de manifestation. Elle indique que proposer une FanZone de plus grande envergure à Anières pourrait créer un manque à gagner pour ces petites sociétés locales qui comptent sûrement sur cette source de revenu. Elle ajoute également que les jeunes recherchent peut-être une ambiance de foule et de supporters, mais que ce n'est probablement pas le cas pour les familles qui viennent avec des enfants ainsi que pour les personnes plus âgées.

Mme Florence PULIDO demande si les dépositaires de la motion avaient connaissance de cette organisation déjà existence et s'ils s'y sont déjà rendus. Elle demande également si l'avis de la société organisatrice a été demandé et pourquoi vouloir changer.

Elle indique que le groupe « Le Centre » ne demande pas la discussion immédiate et ne sera pas contre le renvoi en commission de cette motion, car ils sont curieux et ouverts à la discussion.

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente donne lecture de la motion et propose de passer au vote.

---

Vu l'art. 23, alinéa 1, lettre b) du règlement du Conseil municipal de la commune d'Anières du 19 avril 2005, modifié le 22 mars 2016 – LC 02 111 ;

Vu l'engouement général pour le football et en particulier lors de manifestations telles que l'Euro ou le Mondial ;

Vu que la prochaine grande compétition sera le Mondial 2018 ;

Vu que la région Arve & Lac ne dispose pas de « Fan Zone » ;



Vu que le trafic, ainsi que la sécurité sur les routes lors de ce genre de manifestations sont très souvent perturbés;

Vu la volonté de faire profiter toutes les sociétés communales en proposant différents stands sur le site ;

Vu le souhait de pouvoir ouvrir l'accès au site aux habitants de CoHerAn et de la région Arve & Lac ;

Vu qu'un tel rassemblement favorisera la mixité sociale et les échanges ;

**le Conseil municipal**  
**par**  
**xxx oui, xxx non, xxx abstention(s) – Pas de vote, mais renvoi en commission des**  
**finances (voir ci-dessous)**

**invite l'Exécutif**

- A organiser une « Fan Zone » sur la commune d'Anières lors du Mondial 2018.
- A faire participer les sociétés communales au projet par la tenue de divers stands.
- A présenter un projet de « Fan Zone », le programme et les coûts induits, ainsi que ceux liés à la sécurité nécessaire au bon déroulement de cette manifestation.
- A considérer les éventuelles nuisances sonores, afin de respecter la tranquillité du voisinage du site.

Mme la Présidente propose de passer au renvoi de cette mention à la commission des Finances.

- **Le renvoi en commission des finances est accepté (11 oui, 4 absentions)**

Mme la Présidente passe au point 7 de l'ordre du jour.

#### **Point 7**

#### **Présentation du projet de budget 2017 par M. le Maire.**

**« Présentation au Conseil municipal du projet de budget 2017 ».**

M. le Maire commente la présentation du projet de budget 2017 et aborde les points suivants :

- Définition d'un budget.
- Terminologie.
- Contexte économique genevois.
- Situation d'Anières.
- Indice de capacité financière 2017.
- Dette.
- Les centimes additionnels 2016.
- La péréquation intercommunale.
- Informations du Département des finances pour l'élaboration du budget 2017.
- Les prévisions et recommandations.
- Les investissements.
- Le fonds intercommunal pour le développement urbain – FIDU.
- Les amortissements.
- Les amortissements extraordinaires.
- Fonds de régulation.
- Le fonctionnement – Comparatif 2016-2017.
- Les charges du budget de fonctionnement.
- Les revenus du budget de fonctionnement.
- Le résultat du budget 2017.



- Conclusion.

M. le Maire répond aux questions des membres du Conseil municipal.

M. le Maire termine son exposé par le constat d'un budget équilibré dégageant un excédent de revenus de 343'525 F comprenant des amortissements extraordinaires qui, selon le résultat de l'Exercice 2017, seront comptabilisés ou reportés.

M. le Président propose le vote pour le renvoi de ce projet de budget 2017 à la commission des finances pour étude.

La parole n'étant plus demandée, Mme la Présidente propose de passer au vote.

**A l'unanimité, les membres du Conseil municipal donnent un avis favorable au renvoi du budget 2017 à la commission des finances pour étude.**

#### **Point 8** **Projets de résolutions**

Mme la Présidente indique qu'il n'y a pas de projet de résolution et passe au point 9 de l'ordre du jour.

#### **Point 9** **Propositions du Maire des Adjoints**

*Mme la Présidente passe la parole à M. le Maire Antoine BARDE.*

M. Le Maire Antoine BARDE indique qu'il n'a pas de proposition.

*Mme la Présidente passe la parole à Mme l'Adjointe Caroline BENBASSAT.*

Mme l'Adjointe Caroline BENBASSAT indique qu'elle n'a pas de proposition.

*Mme la Présidente passe la parole à M. l'Adjoint Pascal WASSMER.*

M. l'Adjoint Pascal WASSMER informe qu'il a reçu une demande de parents d'élèves de l'école d'Anières pour organiser des patrouilleuses scolaires, afin de permettre à leurs enfants de se rendre à la ligne de bus B en toute sécurité. Il propose de renvoyer ce sujet à la commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable ».

Mme la Présidente propose de passer au vote.

**Le renvoi en commission « Assainissement, routes, sécurité, développement durable » est accepté à l'unanimité.**

---

Mme la Présidente passe au point 10 de l'ordre du jour

---

#### **Point 10** **Communications du Maire et des Adjoints**

*Mme la Présidente passe la parole à M. le Maire Antoine BARDE.*

M. le Maire informe de l'engagement d'une comptable au sein de la Mairie.

*Mme la Présidente passe la parole à Mme l'Adjointe Caroline BENBASSAT.*

Mme l'Adjointe Caroline BENBASSAT n'a pas de communications.

*Mme la Présidente passe la parole à M. l'Adjoint Pascal WASSMER.*



M. l'Adjoint Pascal WASSMER informe que la fête cantonale genevoise de lutte aura lieu à Anières en 2018. Elle sera organisée par le Gymkhana avec l'Association genevoise de lutte suisse et aura lieu le 12 et 13 mai 2018 sur le terrain de football de l'école.

Il annonce également que l'inauguration de la nouvelle ligne de bus B aura lieu le 12 décembre 2016. Il indique qu'il y a trois sous-traitants qui ont répondu à l'appel d'offres et que la cible potentielle est atteinte. Il informe qu'il va prochainement y avoir des lignes de bus rapides pour les lignes G, C et 5.

M. l'Adjoint informe de l'avancement des travaux concernant la décharge de mâchefers. Il indique que le site qui se trouve vers l'Hospice est désormais éliminé, mais qu'il reste toujours le site qui se trouve sur la route de Veigy.

Mme la Présidente passe au point 11 de l'ordre du jour.

### **Point 11** **Questions écrites ou orales.**

Mme Claudine HENTSCH indique que des jeunes de la Commune lui ont demandé si la rampe de skateboard pouvait être réinstallée.

M. l'Adjoint Pascal WASSMER répond qu'effectivement cette rampe avait été démontée lors de la dernière législature et qu'il avait été évoqué de la réinstaller lors des aménagements autour de l'école. Etant donné que ce projet a été repoussé, il faudrait qu'il se penche sur la question, afin de pouvoir donner une réponse.

Mme Denyse BARBEZAT-FORNI souhaite revenir sur la motion concernant la FanZone et expliquer les raisons de son abstention. Elle indique ne pas être opposée à la discussion mais que pour elle, le fait de l'envoyer directement à la commission des finances avant de savoir si des contacts ont été pris avec les organisateurs actuels, est un peu trop hâtif. Il faudrait d'abord pouvoir s'exprimer sur le bien-fondé de cette FanZone, car sinon elle ne comprend pas à quel moment il sera possible de le faire.

M. Pierre-Yves DECHEVRENS trouve qu'il faudrait d'abord renvoyer ce sujet en commission sociale, afin d'en discuter et d'ensuite le renvoyer à la commission des finances.

Mme la Présidente en prend note.

M. Pierre-Yves DECHEVRENS indique que le nouveau plan de la commune est incorrect et fera part des erreurs relevées.

Mme la Présidente en prend bonne note et indique que celui-ci sera corrigé.

M. Pierre LINGJAERDE demande comment les panneaux publicitaires pour des magasins français sont arrivés sur la Commune, car il ne trouve pas cela esthétique.

M. Pierre-Yves DECHEVRENS répond qu'il s'agit d'un terrain privé et que la Commune ne peut donc rien faire pour les éviter.

M. l'Adjoint Pascal WASSMER indique que quand il s'agit de domaines privés, la Commune ne reçoit pas de préavis. Il va toutefois se renseigner, afin de voir s'il est possible de faire quelque chose.

M. Jean-Marc THIERRIN informe que ce soir en allant à la poste il y avait un encombrement sur le parking et qu'il y avait deux voitures françaises remplies d'encombrants. Ils étaient en train de déposer du matériel juste derrière la Mairie. Il a donc été surpris.

M. Pierre-Yves DECHEVRENS demande s'il y a des nouvelles concernant le terrain des Gavillet.





M. le Maire Antoine BARDE répond que la Commune est toujours en discussions et qu'il y a une procédure en déclassement. Il indique que ça va encore prendre du temps et que la Commune a un peu ralenti les choses, car l'Exécutif souhaite savoir ce qui va être construit sur ce terrain, afin de garder l'esprit villageois.

---

La séance est levée à 21h19.

---

La Présidente du Conseil municipal :

Un Conseiller municipal :

La secrétaire du Conseil municipal :

Annexes mentionnées



**Commune d'Anières**

---

**COMMISSION :** Communes-École

**Séance du :** 31 août 2016 - Réunion du comité

---

1. Présentation de la situation financière août 2016 : Résultat positif de CHF 4'645.53.  
Les frais de l'exposition d'avril de CHF 16'936.70 ont été prises sur la fortune.
2. Les effets de la « réduction AVS », dont 300 inscriptions étaient concernées, ont diminué les rentrés d'environ CHF 10'000, montant en dessous de ce qui était initialement prévu.
3. Il persiste sur Communes-école le risque d'être soumis à la TVA. Le revenu des cours de l'année passée était de CHF 149'515. À partir de CHF 150'000, tout cours qui n'est pas directement lié à un apprentissage est taxé. Le sujet est complexe et l'administratrice est en contact avec les autres écoles pour adultes et avec des experts dans la matière.
4. Distribution de la feuille « élèves par commune » : Avec 119 inscrits, Anières est en deuxième position, après Collonge-Bellerive, 487, et avant Puplinge, 107. - Comparaison COHERAN : Hermance 68, Corsier 91.
5. En 2015, le Conseil d'Etat a décidé de fermer le cycle d'orientation La Seymaz à la rentrée 2016 et de réaffecter son bâtiment au secondaire II, Collège de Candole. De ce fait, à Bois-Caran, les salles de travaux manuels ont été transformées en salles de classe pour ses futurs élèves supplémentaires.

Communes-école a donc dû réagir.

147 cours sont proposés au total. 46 d'entre eux ont lieu dans les communes.

- La commune de Puplinge met à disposition des salles pour 7 cours.

- Vandoeuvres, Anières, Gy, Collonge, Vérenaz, Presinge, Californie mettent à disposition des salles.

- Jussy a proposé sa salle communale pour les trois jours de Yodel.

- Le cours « atelier bois » sera ouvert à domicile de l'enseignant

- et le cours « patines-relooking de meubles » n'est pas sûr de pouvoir ouvrir pour manque de place.

6. La Présidente, Mme Hersperger, remercie les dames du secrétariat pour l'excellent travail et le programme 2016-2017. 12'500 tous-ménages ont été distribués. Total nouveaux cours : 22. Total enseignants : 62, dont 12 nouveaux. Les inscriptions sont désormais possible via le nouveau site internet.

Elisabeth Béry  
Déléguée

(non-définitive)

## Année 2015-2016 (Situation août 2016)

Ecologie	P1	P2
Recette inscriptions	214'909.00	91'060.00
Remboursement de cours	3'007.50	385.00
<b>Total recette</b>	<b>211'901.50</b>	<b>90'675.00</b>

Produits	P1	P2
Recette inscriptions	211'901.50	90'675.00
Subvention Programmes & inscriptions	13'000.00	13'000.00
Intérêts bancaires	100.00	100.00
<b>Total</b>	<b>225'001.50</b>	<b>103'775.00</b>

Charges	P1	P2
Salaires Enseignants Bruts y.c charges soci	119'909.40	116'164.20
Salaires Administratifs participation charges	11'220.90	12'873.70 HS Expo
Frais matériel de cours & modèles	10'014.75	6'764.80
Frais administratifs	2'757.55	3'185.32
Frais de programme	15'054.00	7'604.15
Frais de bureau	5'668.65	4'513.70
Frais divers	948.30	1'155.55
Gratuité des cours	4'305.00	1'570.00
Impayés	51.00	370.00
<b>Total</b>	<b>169'929.55</b>	<b>154'201.42</b>

**Résultat** 55'071.95 -50'426.42

4'645.53

Frais Expo 2016 16'936.70 -12'291.17  
*Pris sur la fortune*

### Salaires Administratifs 2015

	Charges	Produits	
		Subv. Communes	Reçu
Salaires administratifs y.c. charges sociales y.c heures sup.	79'094.60	55'000.00	-53'056

## Elèves par commune 2015-2016

	Période 1	Période 2	Total
<b>Anières</b>	63	56	119
<b>Choulex</b>	16	16	32
<b>Collonge-Bellerive</b>	254	233	487
<b>Cologny</b>	56	44	100
<b>Corsier</b>	51	40	91
<b>Gy</b>	10	15	25
<b>Hermance</b>	34	34	68
<b>Jussy</b>	48	35	83
<b>Meinier</b>	50	48	98
<b>Presinge</b>	8	9	17
<b>Puplinge</b>	52	55	107
<b>Vandoeuvres</b>	27	28	55

Madame, Monsieur,

Veillez trouver en annexe la liste nominative des habitants de votre commune pour lesquels une demande d'inscription à nos cours a été traitée.

Je vous en souhaite bonne réception et vous adresse, Madame, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Line Cottier-Chailot, administratrice

## COURS & ELEVES - P1 / P2

Cours proposés

Cours ouverts

Non-ouverts

Elèves inscrits

Elèves confirmés

Moyenne d'élèves par cours

2015 - 2016		2014 - 2015	
P1	P2	Différence	
111	114	108	
84	76	59	
27	29	39	
928	831	707	
815	715	605	
9.70	9.41	10.25	

## EVOLUTION

Cours proposés

Cours ouverts

Elèves confirmés

### Moyennes annuelles

2008-2009	2009-2010	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	2014-2015	2015-2016
66	75	75	80	90	107	111	112
53	58	62	59	73	74	72	80
481	546	583	557	633	711	725	765



**Commune d'Anières**

---

**COMMISSION :** Sociale, Culture et Loisirs

**Séance du :** Lundi 19 septembre 2016

---

1. La commission a auditionné Mr. Johan Roelant l'Association « Pont du MALI ». Cette association est soutenue depuis de nombreuses années par notre Commune. Le potager du village malien « Arnasseye » a été associé à Anières et le magasin dudit potager porte une pancarte en notre honneur.

Nous avons voté à l'unanimité un don de Fr. 10'000.—pour le projet d'agrandissement pour une école professionnelle qui est en cours. C'est un projet de longue haleine et la construction dépend des fonds que l'Association pourra récolter.

2. Après une présentation de Mme Françoise Michel, la responsable de l'unité des formations de base à l'Hospice Général et de Mme Maria Devenoge, nous avons validé un projet pour un atelier de couture en collaboration avec l'Hospice général. Ce projet sera soumis à la commission des finances pour le budget 2017.
3. La commission a également favorablement réagi à deux autres projets qui seront soumis pour le budget 2017.
  - Projet d'intégration Hospice Général – Elèves de l'Ecole d'Anières
  - Projet de Mr. André Rochat – Orchestre en classe
4. Les fenêtres de l'Avent seront reconduites sur 4 jeudis soirs du mois de décembre. (1 – 8 - 15 et 22 décembre).
5. La date pour le Noël de l'école est encore à confirmer et sera connue seulement après le 26 sept.
6. La Saint-Sylvestre des Aînés et personnes seules sera reconduite comme dans le passé et les Conseillers qui désirent y participer avec leur proches seront les bienvenus.
7. La distribution des colis de Noël pour personnes seules (75+) se fera avec une nouveauté. Une lettre sera envoyée aux bénéficiaires les informant de la future visite d'un Conseiller pour leur remettre le colis. Ceci pour simplifier l'accueil qui nous sera fait lors de la distribution.

**Informations diverses :**

La sortie d'une journée (samedi) sera programmée si possible avant Noël pour visiter la Colonie de Morgins.

Ranni Roberta  
Présidente  
Rapporteur de la commission



Commune d'Anières

---

**COMMISSION : Finances**

**Séance du : Mardi 20 septembre 2016**

---

La Commission des Finances s'est réunie le mardi 20 septembre 2016 et a traité les points suivants :

Selon le règlement du Conseil municipal (LC 02 111 – art. 60, alinéa 5), nous avons procédé à l'**élection du Président et du vice-Président**. Ont été élus pour l'année 2016-2017, à la majorité avec abstentions des intéressés,

- à la Présidence : Madame Denyse Barbezat-Forni
- à la vice-Présidence, Monsieur Pierre Lingjaerde.

Ensuite, M. le Maire nous a présenté la **situation comptable au 16 septembre de l'Exercice 2016**.

Cette présentation, à mi année, est une nouveauté. En effet par souci de transparence, M. le Maire souhaite nous tenir informés régulièrement de la situation comptable. Cette situation ne contient pas les éléments de résultats tels que les revenus de l'impôt, les encaissements des loyers ou les recettes des investissements de la fortune. Ceux-ci ne seront connus qu'à la fin de l'année. Chaque dépassement de budget a été commenté ; ils seront équilibrés soit par des économies réalisées sur d'autres postes, soit pris sur la fortune.

Puis, sur la base d'un exposé présenté par Monsieur le Maire, une discussion nourrie s'est engagée sur la suppression du **bureau de poste** annoncée tout dernièrement à notre exécutif.

En préambule, il faut noter les différentes étapes de négociations que la commune a eues avec les dirigeants de la poste :

- sous l'ancienne législature, la poste envisageait un centre de tri à Anières ;
- en raison de la fermeture des bureaux de poste d'Hermance et de Corsier, la poste assurait le maintien de celui d'Anières ;
- en mai de cette année, M. le Maire a rencontré des représentants de la poste qui lui annonçaient que le bureau d'Anières était rentable, (d'ailleurs, dans le projet de rénovation du bâtiment de la Côte-d'Or, le local postal était maintenu !)
- deux mois plus tard, on annonce à Monsieur le Maire que le bureau d'Anières n'est plus rentable et, qu'en raison d'un recul massif des opérations effectuées au guichet postal, des solutions nouvelles sont nécessaires.

La poste argumente également sa décision de fermeture par les des deux braquages dont ont été victimes, une fois notre buraliste et la seconde fois un remplaçant.

La poste propose différentes solutions pour Anières : le modèle « Service à domicile » et le modèle « Agence postale ».

Au cours de cette riche discussion, il est ressorti que cette prestation devait être maintenue, d'autant plus que la poste joue un rôle social important. C'est dans ce sens-là que des alternatives ont été évoquées et vont être étudiées. Une nouvelle rencontre entre les représentants de la poste et Monsieur le maire aura lieu prochainement.

Au point des divers, il a été relevé que, s'il est important de soutenir les sportifs aniérais de haut niveau, il serait aussi juste de **soutenir les artistes aniérais**, par exemple en mettant à disposition de l'exécutif un budget qui lui permette d'acquérir des œuvres de son choix. Dans cette optique, une ligne budgétaire sera proposée lors de l'étude du budget 2017.

Denyse BARBEZAT-FORNI  
Présidente de la commission des finances  
Rapporteur de la commission



## Commune d'Anières

---

COMMISSION : Noctambus Assemblée générale - 2016

Séance du : Lundi 3 octobre 2016

---

Noctambus vient de fêter ses 20 ans d'existence.

Le réseau Urbain comprend 15 communes et le réseau Régional plus de 70 communes.

La clé de répartition des coûts a été mise à jour pour le réseau Urbain, mais cela s'avère plus compliqué pour le réseau régional. Ce projet n'est pas une urgence pour le moment. Les coûts pour Anières se montent à Fr. 7253.— pour 2017, ceci représente une augmentation de 5% par rapport à 2016.

Plus de 750'000 passagers ont été enregistrés durant 2015, ceci démontre une augmentation de 9.6% par rapport à l'année précédente. (Réseau Urbain 642'000 + et Réseau Régional 110'000 +). Ceci donne une moyenne de 2100 passagers par weekend.

La fréquentation de la Ligne NS – Rive-Cologny-Vandoeuvres-Collonge-Bellerive-Corsier-Anières-Hermance a baissé de 40% par rapport à 2014. Il a été rapporté qu'il y avait beaucoup de problèmes liés à la consommation d'alcool et de drogues sur cette ligne. Mais il a aussi été constaté que les jeunes entre eux démontrent un sens certain de responsabilité et s'entraident en cas de problèmes qui surgissent pendant les trajets.

Rive est un point central de départ des Noctambus et il semble qu'il y ait des problèmes d'incivilités (bagarres etc.) autour du carrefour pendant la nuit. Des rondes de policiers sont bien organisées mais visiblement insuffisantes pour rendre ce lieu sécurisé à tout moment. Nous allons donc formuler une demande officielle à Noctambus et à la police pour améliorer l'assistance sur le site de Rive.

Un service spécial manifestation peut être demandé à Noctambus si la commune le désire.

Une nouvelle application NOCTAMBUS pour smartphone sera disponible d'ici la fin de l'année. On pourra avoir accès en direct à tous les horaires, lieux, plans ainsi qu'à acheter son billet de transport qui sera directement facturé par le fournisseur de téléphone.

L'AG a approuvé les PV, l'élection du comité et de la présidence ainsi que les comptes 2015 à l'unanimité.

Ranni Roberta  
Déléguée pour Noctambus